

## 68<sup>ème</sup> réunion de la Commission baleinière internationale

### RAPPORT DU COMITÉ DE CONSERVATION

09.00-18.00 heures – Samedi 15 octobre, Grand Hotel Bernardin, Portorož, Slovénie

#### RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

<i>Sujet et point de l'ordre du jour</i>	<i>Principaux résultats</i>
Plan stratégique et plan de travail, point 3	Le Comité de conservation a <b>approuvé</b> le rapport de l'examen à mi-parcours ainsi que les révisions suggérées, qui sera publié sur le site Web de la CBI. Le Comité de conservation a <b>accepté</b> le projet de plan de travail et de méthodes de travail, qui sera téléchargé sur le site Web de la CBI et maintenu comme un document évolutif.
Questions stratégiques pour le CC, point 4	Le président a remercié le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, les États-Unis, le Pérou et l'Argentine qui ont soumis leurs rapports de conservation volontaires. Le comité de conservation a <b>convenu</b> les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Le groupe de planification du comité de conservation travaillera avec l'Australie pour adapter la procédure du comité scientifique aux rapports de situation nationaux pour le comité de conservation.</li><li>• Des rappels annuels seront envoyés pour les rapports de conservation volontaires.</li><li>• La Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et ASCOBANS testeront la base de données relative à la conservation.</li></ul>
Groupe de travail conjoint CC-CS, point 5	Les présidents du comité de conservation et du comité scientifique ont indiqué que des progrès avaient été réalisés pour mieux comprendre comment les deux comités interagissent et ont souligné que le groupe de travail avait un nouveau mandat.
Sanctuaires de baleines, point 6	Le président du Comité de la conservation a <b>attiré l'attention</b> sur la revue prochaine du Sanctuaire de l'océan Austral (SOS).
Prises accidentelles, point 7	Le Comité de conservation a <b>pris note</b> de l'avancement du plan de travail quadriennal, a approuvé le mandat actualisé du groupe d'experts sur les prises accidentelles et a soutenu la participation de l'initiative de réduction des prises accidentelles au projet FAO-Common Oceans avec les différents partenaires.
Observation des baleines, point 8	Le Comité de conservation a <b>entériné</b> le plan de travail sur l'observation des baleines et le protocole éditorial du manuel sur l'observation des baleines (annexes 1 et 2, CC/68/8.1/01).

	<p>Le Comité de conservation a <b>approuvé</b> les Principes et directives de la CBI sur l'observation des baleines (Annexe 3, CC/68/8.1/01).</p>
CMP, point 9	<p>Le comité de conservation a <b>convenu</b> qu'il serait utile de nommer un vice-président pour le groupe de travail permanent sur les plans de gestion et de conservation qui nécessiterait des modifications des méthodes de travail.</p> <p>Le comité de conservation a <b>entériné</b> le plan de travail du plan de gestion et de conservation 2022-2024 (annexe 2, CC/68/9.1/01) et le plan stratégique 2022-2032 (CC/68/9.1.2/01).</p> <p>Le comité de conservation a <b>convenu</b> que le CMP de la baleine grise du Pacifique Nord-Ouest soit mis à jour en utilisant les résultats de l'examen quinquennal du comité scientifique et que le « mémorandum de coopération sur les mesures de conservation de la baleine grise occidentale » soit revitalisé.</p> <p>Le comité de conservation a <b>entériné</b> la stratégie de mise en œuvre 2023-2024 pour le CMP de la baleine franche australe du Pacifique Sud-Est.</p> <p>Le comité de conservation a <b>approuvé</b> la campagne en faveur de la Franciscana.</p>
Collisions avec les navires, point 10	<p>Le comité de conservation a <b>pris note</b> des progrès réalisés pendant l'intersession par le groupe de travail sur les collisions avec les navires et le comité scientifique, a <b>entériné</b> le nouveau plan stratégique sur les collisions avec les navires 2022-2032 et le plan de travail proposé pour le groupe de travail sur les collisions avec les navires pour la période 2022-2024, a <b>soutenu</b> la constitution d'un groupe d'experts et la demande de financement en vue du maintien du poste de gestionnaire de données.</p>
Débris marins, point 11	<p>Le comité de conservation a <b>entériné</b> le plan de travail pour la période 2022-2024.</p> <p>Le comité de conservation a <b>entériné</b> la signature de la déclaration de soutien à l'initiative mondiale de lutte contre les engins de pêche fantômes (GGGI).</p>
Bruit sous-marin anthropique, point 12.1	<p>Le Comité de conservation a <b>approuvé</b> le plan de travail pour la période intersessions 2022-2024 et l'utilisation du questionnaire sur les études sismiques marines pour la prospection d'hydrocarbures avec les ajouts proposés par les États-Unis.</p>
Changement climatique, point 12.2	<p>Le Comité de conservation a <b>approuvé</b> la création d'un nouveau groupe intersessions sur le changement climatique pour approfondir ce domaine, avec le mandat suivant :</p>

	<p>(1) prendre en compte les dernières informations sur les populations de cétacés;</p> <p>(2) Fournir des conseils clairs sur les outils qui permettent d'atténuer l'impact négatif du changement climatique et de renforcer la résilience ;</p> <p>(3) Chercher à développer un programme pour faire face au changement climatique au sein de la CBI</p>
Pollution chimique, point 12.3	<p>Le président <b>a réitéré</b> la nécessité de revigorer le groupe de travail sur cette question et a encouragé d'autres membres à le rejoindre.</p> <p>Le Comité de conservation <b>s'est félicité</b> des rapports du travail intersessions sur la pollution chimique (CC/68/12.3/01) et de l'atelier intersessions de la CBI « Pollution 2025 » (SC/68D/REP/02).</p>
Fonctionnement des écosystèmes, point 13	<p>Le comité de conservation <b>a approuvé</b> le rapport de l'atelier sur les valeurs socio-économiques des cétacés pour le fonctionnement des écosystèmes en principe, mais a convenu que le projet pilote proposé nécessite une discussion et un développement plus approfondis avant que le CC ne puisse recommander sa mise en œuvre.</p>
Espèces ou populations dont il faut se préoccuper en urgence ou suscitant des préoccupations émergentes, point 15	<p>Le comité de conservation a accepté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>d'entériner</b> l'Initiative sur l'extinction avec une modification du processus visant à demander l'approbation de la Commission lors des réunions biennales ou, dans des situations intersessions urgentes, <i>peut-être</i> par une procédure de silence.</li> <li>• <b>d'entériner</b> un groupe intersession pour élaborer des recommandations sur la manière de surmonter les difficultés rencontrées dans le cadre des efforts de conservation et de les rendre plus efficaces.</li> </ul>
Coopération avec d'autres organisations, point 16	<p>Le président du comité de conservation <b>s'est félicité</b> de l'amélioration considérable de la communication avec les autres organisations et a noté que la CBI était désormais un acteur clé sur la scène internationale.</p>
Financement, point 17	<p>Le CC <b>a approuvé</b> la proposition d'élaborer le mandat d'un nouveau groupe chargé de conseiller le Secrétariat sur les activités de collecte de fonds à présenter au comité F&amp;A.</p>
	<p>Le comité de conservation <b>a discuté</b> des fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présidence du comité de conservation : Catherine Bell (UK) a été confirmée.</li> <li>• Vice-Présidence du comité de conservation : Miguel Iñiguez (Argentine) a été confirmée.</li> <li>• Présidence du groupe de travail permanent sur les prises accidentelles : Anne-Marie Svoboda (Pays-Bas) a été confirmée.</li> <li>• Présidence du groupe de travail sur les collisions avec les navires : Sharon Livermore (IFAW) a été confirmée.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présidence du groupe de travail permanent sur l'observation des baleines : ce poste reste vacant.</li><li>• Co-présidence du groupe de correspondance intersessions sur les débris marins : Jens Warrie (Belgique) a été confirmé.</li></ul>
--	--